

Collection
Mouvements sociaux

no MS0705
**La lutte de la Coalition pour
la sauvegarde des écoles des
quartiers centraux de Québec
(Vieux-Limoilou 2004-2006)**

Charles Savard

sous la direction de
Yvan Comeau

et la collaboration de
Luu Thuy-Diep

avril 2007

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Mouvements sociaux – no MS0705

«**La lutte de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec (Vieux-Limoilou 2004-2006)**»
Charles Savard

ISBN-10 : **2-89605-275-5**
ISBN-13 : **978-2-89605-275-2**
EAN : **9782896052752**

Dépôt légal : 2007

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

CHARLES SAVARD est étudiant à la maîtrise en service social à l'Université Laval. Son mémoire porte sur le développement local et plus particulièrement sur le lien entre le développement local et les interventions des différentes organisations dans le quartier St-Roch à Québec. Il s'engage également dans deux organismes communautaires et au sein d'un comité actif en développement local.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
1. LES SOURCES DE DONNÉES	3
1.1. Les sources documentaires	3
1.2. Les entrevues	3
2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE	5
2.1. Le milieu	5
2.1.1. La dimension géographique	5
2.1.2. Un bref historique du quartier	6
2.1.3. Les données démographiques	6
2.1.4. Les données économiques	7
2.1.5. Les données sociales	8
2.2. La chronologie des évènements	8
2.3. Les acteurs en présence	10
2.3.1. La coalition	10
2.3.2. La base sociale	11
2.3.3. Les alliés	11
2.3.4. Les sympathisants	12
2.3.5. Les spectateurs	12
2.3.6. Les opposants	12
2.4. Les intérêts en cause	12
2.5. Les enjeux de la lutte	13
3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE	15
3.1. La situation de conflit	15
3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	17
3.2.1. Le diagnostic	17
3.2.2. Le pronostic	18
3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective	19
3.4. Les courts-circuits de solidarité	20

4.	LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	21
4.1.	Les opportunités	21
4.1.1.	L'État.....	21
4.1.2.	Les élites.....	24
4.1.3.	Les alliés.....	24
4.1.4.	Les corps intermédiaires.....	25
4.2.	La conduite de la lutte	25
4.2.1.	Le leadership	25
4.2.2.	Les éléments de calcul rationnel.....	26
4.2.3.	L'information	26
4.2.4.	Les ressources.....	26
4.2.5.	Les stratégies	27
4.2.6.	La concurrence avec d'autres organisations.....	28
5.	LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE	29
6.	L'ÉVALUATION DE LA LUTTE	31
6.1.	Sur le plan de la répartition.....	31
6.1.1.	L'enjeu économique (redistribution).....	31
6.1.2.	L'enjeu politique (participation)	31
6.1.3.	L'enjeu idéologique (légitimation).....	32
6.2.	Sur le plan de l'organisation	32
6.2.1.	L'autonomie	32
6.2.2.	La solidarité.....	32
6.2.3.	La mobilisation.....	33
7.	LES PISTES DE RENOUVELLEMENT.....	35
	BIBLIOGRAPHIE	37
	ANNEXE 1 CARTE DES QUARTIERS CENTRAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC	41
	ANNEXE 2 CARTE DU QUARTIER VIEUX-LIMOILLOU ET DES TROIS ÉCOLES MENACÉES DE FERMETURE.....	42

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Comparaison des statistiques entre 1996 et 2001 sur le nombre de résidents du Vieux-Limoilou	7
TABLEAU 2	Les intérêts des différents acteurs.....	13

RÉSUMÉ

Ce document traite de la lutte ayant opposé la Commission scolaire de la Capitale (Québec), d'une part, et la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux, d'autre part. Cette monographie permet d'illustrer que les luttes des citoyens contre les fermetures d'école se déroule en milieu urbain et pas seulement dans les petites municipalités rurales. Depuis le début des années 1990, le quartier Vieux-Limoilou connaît une diminution du nombre de familles avec enfants à cause d'une situation économique et spatiale défavorable. Une école primaire avait été fermée en 2001, mais la lutte débute véritablement en 2004 lorsque la Commission scolaire annonce son intention de procéder à une rationalisation du nombre d'écoles primaires dans le quartier et propose quatre scénarios dont celui de la fermeture des petites écoles et la construction d'une seule grande école primaire. La lutte prend fin en mars 2006 alors que la Commission scolaire revient sur sa décision de construire une seule grande école et adopte plutôt un scénario édulcoré. La monographie met notamment en évidence l'importance de l'information et de la mise en réseau avec d'autres luttes semblables.

Charles Savard

INTRODUCTION

La préoccupation concernant la fermeture d'écoles dans le contexte québécois est un phénomène relativement récent. De fait, ces fermetures sont en lien direct avec la baisse de la natalité et la diminution de la population étudiante, particulièrement au niveau primaire. Pour le moment, les écoles secondaires ne semblent pas encore touchées par la baisse des élèves, du moins en milieu urbain. Les écoles primaires, pour leur part, font face à des fermetures, et aucune région du Québec n'y échappe, même les écoles en milieu urbain. La lutte qui est décrite dans cette monographie relate le combat de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec. En effet, plusieurs écoles du quartier Vieux-Limoilou sont menacées de fermeture par la Commission scolaire de la Capitale. La lutte menée par la coalition vise la Commission scolaire de la Capitale afin qu'elle revienne sur sa décision de fermer trois écoles pour en construire une nouvelle où tous les élèves du niveau primaire du quartier seraient rassemblés. Nous verrons donc quels événements ont mené à la création de la coalition, comment est née la lutte, comment elle a été menée et comment elle s'est conclue le soir du 28 mars 2006.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Les informations présentées dans cette monographie proviennent de documents de différentes sources et d'entrevues.

1.1. Les sources documentaires

Les sources documentaires concernent tout le matériel qui a été consulté aux fins de cette monographie. Les principaux documents sont des articles de journaux, des mémoires déposés lors des consultations publiques, des portraits socio-économiques et démographiques produits, la plupart du temps, par des organismes publics ou parapublics. Nous avons aussi consulté différents documents disponibles sur plusieurs sites internet, entre autres, celui de la Ville de Québec et celui de la Commission scolaire de la Capitale.

1.2. Les entrevues

En ce qui concerne les entrevues faites pour la réalisation de cette monographie, elles sont au nombre de quatre. Deux ont été réalisées avec des personnes de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec. Ces entrevues avaient pour but de mettre en lumière des informations incomplètes ou manquantes concernant la lutte. Nous avons aussi fait une entrevue téléphonique avec une personne responsable des consultations publiques de l'arrondissement Limoilou de la ville de Québec. Cette entrevue visait à préciser la position de la Ville sur les fermetures des écoles. Une quatrième entrevue a été faite avec la personne responsable du dossier de la fermeture d'écoles à la Direction régionale de la région de Québec du ministère de l'Éducation. Cette entrevue a permis de clarifier la position du ministère sur la fermeture des écoles.

2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

Depuis plusieurs années, la situation des petites écoles dans le quartier Vieux-Limoilou fait problème et provoque toutes sortes de remous. Déjà en 1991, une commission sur le maintien des institutions et les mesures de repeuplement était mise sur pied par la Ville et la Commission scolaire des écoles catholiques de Québec (l'actuelle Commission scolaire de la Capitale, CSC). En 1996, la Commission scolaire impose un moratoire sur les fermetures d'écoles. Depuis ce jour, plusieurs événements se sont produits jusqu'en novembre 2004, moment où la CSC décidait de procéder à une vaste consultation publique où quatre scénarios seraient envisagés :

- Scénario 1 : la construction d'une nouvelle école sur le site actuel de l'école St-François-d'Assise et l'occupation d'une partie de l'école Marie-Moisan ;
- Scénario 2 : la construction d'une nouvelle école sur le site actuel de l'école St-François-d'Assise et l'utilisation de l'école St-Fidèle ;
- Scénario 3 : la construction d'une nouvelle école sur le site actuel de l'école St-François-d'Assise ; et
- Scénario 4 : l'utilisation des écoles Stadacona et St-Fidèle.

Nous examinerons les scénarios en détails plus loin.

2.1. Le milieu

Pour la lutte faisant l'objet de cette monographie, le milieu concerné est le quartier Vieux-Limoilou, situé dans l'arrondissement Limoilou de la ville de Québec. Pour bien comprendre la lutte en question, il nous apparaît essentiel de présenter plusieurs dimensions associées à ce quartier. Nous allons donc examiner brièvement les caractéristiques relatives à sa dimension géographique, à son histoire, à des données économiques, démographiques et sociales.

2.1.1. *La dimension géographique*

Le quartier Vieux-Limoilou fait partie des quartiers centraux de la ville de Québec ; il est situé dans l'arrondissement Limoilou, comme nous l'avons vu précédemment. Ses frontières géographiques sont, à l'est, les voies ferrées qui longent le boulevard des Capucins, au sud, la rivière St-Charles, à l'ouest, la rue Soumande jusqu'au croisement des Halles Fleur de Lys et au

nord, l'avenue Lamontage, qui devient la 18^e rue après l'intersection de la 1^{ère} avenue (voir Annexes 1 et 2).

2.1.2. Un bref historique du quartier

L'origine du quartier Vieux-Limoilou remonte aussi loin que l'époque de la présence de Jacques Cartier en Amérique. Lors de son deuxième voyage, il y installa un campement (plus précisément au confluent des rivières Lairet et Ste-Croix, emplacement actuel du parc Cartier-Bréboeuf) dans le but d'y passer l'hiver. Les premières activités du quartier ont d'abord été associées à l'agriculture ; ensuite, sa proximité avec la rivière St-Charles a favorisé d'autres activités économiques comme le commerce du bois. Par la suite, le quartier a accueilli des résidents de la ville de Québec qui quittaient la ville pour s'établir dans le secteur, au nord de la rivière St-Charles, fuyant ainsi différents problèmes : infrastructures insuffisantes, problèmes de pauvreté et d'exclusion, etc. La banlieue de Québec commençait ainsi à se développer. Outre les activités agricoles et celles associées au bois, une autre activité économique importante a été implantée dans le quartier : les activités ferroviaires. Celle-ci a grandement contribué au développement de Limoilou.

En 1909, alors que le quartier connaît à son tour une insuffisance d'infrastructures urbaines, il est annexé à la grande ville de Québec. Durant la période de l'après-guerre, une partie de la population du quartier choisit d'habiter dans les nouvelles banlieues tout autour de la ville de Québec. Depuis ce temps, le quartier n'a pas connu de grandes transformations, mais de nombreux efforts ont été faits afin d'éviter l'exode des habitants et d'améliorer l'environnement physique.

2.1.3. Les données démographiques

La population du Vieux-Limoilou connaît une légère tendance à la baisse depuis une dizaine d'années. En 1996, le quartier comptait près de 16 000 résidents alors qu'en 2001, ce nombre a diminué pour se situer à un peu plus de 14 000. En 2001, les 0-14 ans représentaient 11 %, les 15-29 ans, 22,5 %, les 30-49 ans, 31 %, les 50-64 ans, 18 %, et les 65 ans et plus, 17,5 %. On peut remarquer qu'il n'y a seulement que les 15-29 ans et les 50-64 ans qui ont vu leur nombre augmenter entre 1996 et 2001.

TABLEAU 1
Comparaison des statistiques entre 1996 et 2001
sur le nombre de résidents du Vieux-Limoilou

	REPRÉSENTATION PAR GROUPE D'ÂGE				
	0-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
En 1996, 16 000 résidents	11,5 %	21,5 %	31 %	15,5 %	19,5 %
En 2001, 14 000 résidents	11 %	22,5 %	31 %	18 %	17,5 %

Source : CDÉC de Québec (2004).

Du côté des familles, il est intéressant de remarquer que le nombre de familles avec ou sans enfants n'a pas changé entre 1996 et 2001. On observe cependant une augmentation assez marquée des familles monoparentales : leur nombre a augmenté de 5 % entre 1996 et 2001. Les familles du quartier Vieux-Limoilou sont composées de deux enfants ou plus dans seulement 6 % des cas et d'un enfant dans 10 % des cas (CDÉC de Québec, 2004).

2.1.4. Les données économiques

Le nombre d'entreprises situées dans le quartier Vieux-Limoilou est actuellement difficile à établir avec précision parce que les statistiques officielles concernent un territoire plus large. On sait cependant que pour l'arrondissement de Limoilou, le nombre d'entreprises se situe autour de 1 200 (Ville de Québec, 2004). Dans le Vieux-Limoilou, c'est le commerce au détail qui emploie, en 2001, le plus de personnes, soit 835 ; le secteur des services professionnels scientifiques et techniques emploie quant à lui 470 personnes. Enfin, pour ce qui est du secteur des soins de santé et d'assistance sociale, on y dénombre 830 personnes (CDÉC de Québec, 2004). Le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, vivant dans le Vieux-Limoilou est passé de 20 766 \$ en 1996 à 19 160 \$ en 2001, soit une baisse de 8 %. Ce fait est encore plus marqué quand on sait que pour l'ensemble de la ville de Québec, le revenu moyen a augmenté de 5 %. Il est aussi intéressant de constater que cette baisse a eu lieu même si le taux de chômage dans le quartier a diminué d'un peu plus de 3 %. En effet, celui-ci est passé de plus de 16 % en 1996 à moins de 14 % en 2001 (CDÉC de Québec, 2004). Un autre fait intéressant est la hausse du taux d'emploi. Il est passé d'un peu plus de 43 % en 1996 à 50 % en 2001.

2.1.5. Les données sociales

Plusieurs données sociales nous renseignent sur l'état d'un quartier ; celles qui concernent le logement sont intéressantes. En 2001, les locataires dans le quartier Vieux-Limoilou représentaient 80 % des ménages; 20 % étaient propriétaires. Une autre donnée importante est, selon la CDÉC, l'état des logements. L'état des logements dans le quartier Vieux-Limoilou est considéré comme satisfaisant (CDÉC de Québec, 2003). Selon une étude (Laverdière, 2001), le quartier Vieux-Limoilou présente une indice de pauvreté qui se situe dans la moyenne, si on le compare avec d'autres quartiers du secteur de la basse-ville de Québec. Cependant, il semble important de mettre en perspective que les quartiers St-Roch, St-Sauveur, Vanier et quelques autres qui doivent être considérés comme des quartiers pauvres ou très pauvres au regard de secteurs tels que Duberger, Les Saules, Charlesbourg, Sainte-Foy et Cap-Rouge. Il semble important d'ajouter que le quartier Vieux-Limoilou se caractérise par un indice de monoparentalité élevé. En effet, dans plusieurs secteurs du quartier, le pourcentage de familles avec un seul parent dépasse 90 % (Laverdière, 2001).

2.2. La chronologie des événements

La succession des événements entourant cette lutte se présente ainsi :

1996	La Commission des écoles catholiques de Québec (maintenant la Commission scolaire de la Capitale [CSC]) instaure un moratoire sur les fermetures d'écoles.
2001	À la levée du moratoire, l'école St-Maurice est fermée. L'école Stadacona, quant à elle, demeure ouverte, mais son sort est incertain
16 novembre 2004	Le Conseil des commissaires de la CSC adopte une résolution afin de soumettre à la consultation publique les différents scénarios retenus (quatre) pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle scolaire du secteur Vieux-Limoilou.
23 novembre 2004	Le Conseil des commissaires adopte, aux fins de consultation, le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.
12 janvier 2005	Le conseil de quartier Vieux-Limoilou organise une soirée d'information au sujet de l'impact de la taille des écoles sur la réussite des élèves.
8 février 2005	Après consultation, adoption finale par le Conseil des commissaires, du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSC adopté en novembre 2004.
15 février 2005	Invitation, par le Conseil des commissaires, à déposer un avis ou un mémoire concernant l'avenir des petites écoles du Vieux-Limoilou.
avril 2005	Début de la consultation élargie pour entendre les points de vue des conseils d'établissement, des organismes partenaires et de tous les regroupements intéressés par

	la question des écoles du Vieux-Limoilou.
11-18-25 avril et 3 mai 2005	Soirées d'information tenues par les commissaires sur les scénarios possibles
25 mai 2005	Création de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec.
31 août 2005	Pour les différents instances et organismes, dernière journée pour signifier leur intention de déposer un mémoire
17 septembre 2005	Organisation d'un forum citoyen par la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec, pour permettre à différents intervenants et groupes d'échanger sur les possibilités concernant les petites écoles du Vieux-Limoilou.
30 septembre 2005	Dernière journée pour déposer un mémoire aux fins de la consultation.
6 octobre 2005	Rencontre de la coalition pour permettre de préparer la présentation devant le Conseil les commissaires.
11-12-13 octobre 2005	Soirées d'audience afin de permettre à différents groupes et instances de présenter leurs avis ou mémoires au groupe de consultants.
6 décembre 2005	Dépôt, au Conseil des commissaires, du rapport Ouimet recommandant les projets de construction d'une grosse école sur le site de St-François-d'Assise.
13 décembre 2005	La coalition et le Comité de survie de l'École Stadacona organisent une soupe populaire et une marche afin de se faire entendre auprès du Conseil des commissaires.
13 décembre 2005	Décision des commissaires. Le scénario de construction d'une seule grosse école est retenu.
31 janvier 2006	Assemblée des membres de la coalition pour organiser des actions et poursuivre la lutte.
7 février 2006	Reconsidération de la résolution concernant le scénario 3, soit une nouvelle école construite sur le terrain de l'actuelle école Saint-François-d'Assise afin de dispenser les services éducatifs primaires dans le secteur du Vieux-Limoilou, pour retenir le scénario 2 aux fins de consultation, soit une école neuve sur l'actuel terrain de l'école Saint-François-d'Assise et le maintien de l'école Saint-Fidèle pour dispenser les services éducatifs primaires dans le secteur du Vieux-Limoilou.
20 février 2006	Rencontre des membres de la coalition pour préparer une rencontre avec le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-Marc Fournier.
21 février 2006	Rencontre de la coalition avec le ministre de l'Éducation.
20 mars 2006	La coalition invite la CSC à une table ronde pour discuter des scénarios possibles.
23 mars 2006	Fin de la période pour émettre un avis sur les scénarios avancés par la CSC le 7 février 2006.
28 mars 2006	Décision des commissaires sur l'entérinement du scénario 2.

2.3. Les acteurs en présence

Plusieurs acteurs participent à la lutte, mais ils n'occupent pas tous la même position dans le conflit. Leurs intérêts particuliers influencent passablement leur implication et guident leurs actions. Voyons de plus près ce qu'il en est pour la coalition, la base sociale, les alliés, les sympathisants, les spectateurs et les opposants.

2.3.1 La coalition

La Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec agit comme porteuse de cette lutte ; elle réunit plusieurs groupes, associations et individus.

Le noyau le plus actif sur le plan de l'organisation de la lutte et des apparitions médiatiques comprend : le Conseil de quartier Vieux-Limoilou, la CDÉC de Québec, la Maison de la famille Limoilou, Lis-moi tout Limoilou, le Comité de survie de l'École Stadacona, une attachée politique d'une députée de la région (Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux, 2005).

La coalition a vu le jour dans le but de créer une force représentative des citoyens et citoyennes et du milieu communautaire du quartier Vieux-Limoilou. Cependant, la coalition en est venue rapidement à la conclusion que la situation de la fermeture des petites écoles dépassait largement les frontières du quartier. De ce fait, la coalition a décidé de se nommer « Coalition contre la fermeture des écoles des quartiers centraux de la ville de Québec ». La lutte qu'elle mène est cependant circonscrite au quartier Vieux-Limoilou car il y a urgence d'agir, étant donné que la fermeture de trois écoles est imminente. Les principales actions entreprises par la coalition sont : l'organisation d'un forum citoyen, la publication d'articles d'opinion dans plusieurs journaux communautaires et dans les journaux de masse, l'organisation d'une soupe populaire avec le Comité de survie de l'École Stadacona, l'organisation d'une marche et la rédaction des tracts pour informer les parents d'élèves et la population en général.

Parmi les acteurs les plus significatifs de la coalition, on peut nommer le Conseil de quartier Vieux-Limoilou ; c'est ce dernier qui a contribué à faire lever la lutte. Comme il est représentatif de sa population et qu'il doit défendre la position des citoyens et citoyennes qu'il représente, il a pris position contre les fermetures annoncées (Conseil de quartier Vieux-Limoilou, 2005). La CDÉC de Québec est aussi un appui très important pour la coalition. La CDÉC de Québec est une corporation de développement économique communautaire issue du mouvement innovateur du développement local en milieu urbain. Les CDÉC sont des outils que se sont donnés les communautés pour favoriser la relance économique et sociale de leur territoire. L'existence et l'action des CDÉC démontrent une volonté concertée de tous les acteurs locaux d'imaginer une

façon de susciter un développement durable, qui tient compte des besoins des personnes et des collectivités. On peut rajouter que la CDÉC représente pour la coalition un poids politique important. Aussi dans les rangs de la coalition, le CLD de Québec est un autre acteur qui a un poids politique qui n'est pas à négliger. La mission du CLD de Québec consiste à mobiliser et à concerter, sur les territoires de la ville de Québec et de Wendake, les personnes et les collectivités qui renforcent l'entrepreneuriat et contribuent à un développement local durable, rentable et équitable, tant socialement qu'économiquement (CLD de Québec, 2006).

2.3.2. La base sociale

La base sociale des opposants au projet d'une seule grosse école sur le territoire du Vieux-Limoilou est principalement composée des résidents du quartier. Ces citoyens ont une très forte appartenance à leur école et au quartier en général. Ils voient, par conséquent, d'un très mauvais œil la construction d'une seule grande école. Les personnes qui composent la base sociale ne sont pas très actives. Cependant, on a vu plusieurs résidents participer au forum citoyen organisé par la coalition. On les a vus aussi lors de la soupe populaire et la marche, deux événements organisés par la coalition, qui se sont déroulés le jour où le Conseil des commissaires a fait part de sa décision finale le 13 décembre 2005.

2.3.3. Les alliés

Plusieurs citoyennes et citoyens, groupes communautaires et institutions publiques peuvent être considérés comme des alliés dans la lutte. Il peut s'agir du Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSS-CV) et de la direction de la Santé publique (DSP) de la Capitale nationale qui ont écrit un mémoire remarqué. La position tenue dans ce mémoire et présentée devant le Conseil des commissaires était que la grosse école n'était pas une bonne alternative en ce qui concerne un quartier comme le Vieux-Limoilou (CSSS-VC et DSP Capitale nationale, 2005).

D'autres alliés importants doivent être mentionnés tels que les différents conseils de quartier. Les conseils des quartiers Lairer et Duberger-Les Saules ont produit des mémoires. On peut aussi penser au Centre local de développement (CLD) de Québec, qui a, entre autres, donné des fonds pour la réalisation des activités. Enfin, il nous apparaît essentiel de mentionner dans les alliés, les conseils d'établissement des écoles St-Paul-Apôtre et Sacré-Cœur.

2.3.4. Les sympathisants

Plusieurs groupes et individus ont, de façon formelle ou informelle, manifesté leur appui contre la fermeture des petites écoles ; il semble difficile d'en établir précisément le nombre. Nous pouvons cependant identifier plusieurs citoyens qui ont déposé un avis lors de la consultation publique. Ainsi, selon les chiffres donnés par la coalition, quelque 600 personnes, résidents du quartier, ont signé une lettre d'appui à la coalition.

2.3.5. Les spectateurs

On peut voir par la quantité d'articles de journaux, tant municipaux que communautaires, qu'une bonne partie de la lutte s'est faite dans la presse écrite. Les personnes engagées dans la coalition ont bien utilisé les médias écrits pour faire passer leur message. Il semble donc pertinent de croire que les lecteurs des différents journaux se sont forgé une opinion à travers ces articles. La majorité des habitants des autres quartiers peuvent donc être considérés comme spectateurs ; ce sont sûrement des spectateurs très intéressés, car la situation qui se vit actuellement dans le quartier Limoilou devrait s'étendre à leur quartier dans un avenir assez rapproché.

2.3.6. Les opposants

Les opposants sont tous ceux qui sont partisans du scénario d'une seule grosse école. Il semble qu'ils soient assez nombreux, car plusieurs opposants ont même déposé un avis ou un mémoire lors des consultations publiques. On peut compter parmi les opposants à la lutte, la Commission scolaire elle-même, les conseils d'établissement des écoles Stadocona et St-François-d'Assise, plusieurs comités de parents et plusieurs citoyens de différents quartiers de la ville de Québec et de ses environs (voir à ce sujet les avis et mémoire présentés lors de la consultation sur le site de la CSC).

2.4 Les intérêts en cause

Il semble intéressant à ce stade-ci de faire le point sur les intérêts des différents acteurs qui prennent part à cette lutte.

TABLEAU 2
Les intérêts des différents acteurs

	Les intérêts			
	économiques	politiques	idéologiques	individuels
La coalition	Maintien des frais de transport des écoliers au minimum	Conservation de la vie de quartier	Restauration des bâtiments déjà existants Réussite scolaire assurée des enfants en milieu défavorisé	Préservation de la vie de quartier Disposition d'une école pas trop loin de la maison
La base sociale	Accès à des infrastructures scolaires de qualité sans payer trop cher			Disposition d'une école pas trop loin de la maison
Les alliés		Conservation de la vie de quartier	Restauration des bâtiments déjà existants Réussite scolaire assurée des enfants en milieu défavorisé	
Les sympathisants		Conservation de la vie de quartier	Restauration des bâtiments déjà existants Réussite scolaire assurée des enfants en milieu défavorisé	
Les spectateurs	Accès à des infrastructures scolaires de qualité sans payer trop cher			Disposition d'une école pas trop loin de la maison
Les opposants à la lutte	Minimisation des coûts à long terme Facilitation de la gestion scolaire	Réduction du nombre de directions dans les écoles	Centralisation de la gestion	

2.5. Les enjeux de la lutte

Trois enjeux ressortent clairement dans cette lutte :

1. Le type de développement urbain mis en cause.
2. La centralisation de la gestion en milieu scolaire.
3. Le modèle de gestion dans le domaine scolaire.

3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE

3.1. La situation de conflit

Depuis le début des années 1990, la situation des écoles primaires dans le secteur du Vieux-Limoilou est incertaine et précaire. Déjà en 1996, la Commission des écoles catholiques de Québec (maintenant la Commission scolaire de la Capitale [CSC]) instaure un moratoire sur les fermetures d'écoles. Dès l'année scolaire 1999-2000, la CSC met sur pied plusieurs comités afin d'étudier la situation et de proposer des solutions aux problématiques existantes : les services aux élèves, le ratio places/élèves, la diminution de la clientèle, la diminution des ressources financières et la vétusté des installations dans le secteur du Vieux-Limoilou (CSC, 2005).

En décembre de l'année 1999, une des hypothèses envisagées met de l'avant le scénario de garder deux écoles dans la partie nord du quartier ; suite à cela, en 2000, il y a l'adoption du plan triennal de la CSC prévoyant la fermeture des écoles Stadacona et St-Maurice, deux écoles qui ne font pas partie du scénario. En même temps, la CSC demande au ministère de l'Éducation la permission de reconstruire une grosse école sur le site de l'école St-François-d'Assise. En 2001, à la levée du moratoire, l'école St-Maurice est fermée. L'école Stadacona, quant à elle, demeure ouverte, mais son sort est incertain.

En 2002, la ville de Québec adopte une résolution en faveur de la présence des écoles primaires de taille moyenne dans les secteurs nord et sud de Limoilou. Cette résolution n'a pas eu d'écho à la CSC puisqu'en 2003, un comité propose « le concept d'école de la réussite à volet communautaire » (Ville de Québec, 2005) : le projet d'une grande école unique refait surface sous cette nouvelle appellation. En novembre 2004, le Conseil des commissaires de la CSC adopte une résolution pour permettre une consultation publique au sujet des quatre scénarios qui sont proposés par le Comité d'étude sur la planification de l'utilisation des immeubles (CEPUI) en ce qui concerne l'avenir des écoles dans le secteur Vieux-Limoilou. Ce comité favorise le scénario d'une seule grande école dans le secteur Vieux-Limoilou. En février de l'année 2005, le Conseil des commissaires annonçait publiquement sa décision de fermer deux écoles du quartier sans, toutefois, préciser lesquelles. Du même souffle, cependant, elle accueille favorablement la demande d'inclure dans la consultation publique un quatrième scénario ; celui-ci propose de garder ouvertes les écoles Stadacona et St-Fidèle. Le Conseil des commissaires, suite à de nombreuses représentations des comités de parents, des conseils d'établissement et d'acteurs locaux, cède à la pression et met en place une consultation élargie. Le processus normal lors de la révocation d'acte d'établissement est de n'entendre que les instances qui font partie de la Commission scolaire. Cependant, le processus sera élargi, car de nombreuses personnes et groupes

de citoyens veulent se faire entendre en ce qui concerne la situation de leurs écoles. Pour les différentes personnes qui se sont regroupées dans la coalition, la situation de privation est claire : on veut fermer les petites écoles de quartier au profit d'une grande école.

Les paragraphes précédents ont permis de mettre en lumière l'émergence d'un conflit entre les acteurs favorables à la création d'une école unique et les partisans du maintien des petites écoles de quartier. Nous verrons ici comment les théories de la désorganisation et de la privation relative permettent de comprendre l'émergence de ce conflit.

La théorie de la désorganisation met de l'avant le fait que notre société moderne se transforme et laisse place à la société de masse où il y a prévalence de l'isolement, de l'anonymat et de l'aliénation : ce serait cet état de fait qui pousserait les individus les plus isolés à participer à des actions collectives. De plus, cela leur permettrait de mieux s'insérer dans la collectivité (Buechler, 2000). Il ne semble pas que cette théorie soit utile pour comprendre la mobilisation dans le quartier Vieux-Limoilou contre la fermeture des écoles.

Il semble que la mobilisation des parents et des citoyens concernés par la fermeture des petites écoles dans le quartier Vieux-Limoilou s'explique mieux à partir de la théorie de la privation relative, du moins en partie. Cette théorie met de l'avant que l'action collective est davantage menée par des groupes qui ont amélioré leur situation et dont les attentes, malgré tout, sont déçues (Buechler, 2000) ; elle propose aussi que ces actions ont comme fondement des sentiments, des émotions et des perceptions plutôt que des éléments rationnels. Enfin, cette théorie avance aussi que les attentes des personnes se construisent sur des périodes relativement longues d'amélioration progressive. Lorsqu'un événement survient et qu'il ne contribue pas à cette amélioration, il se crée un écart entre ce que les gens espèrent et ce qu'ils reçoivent. C'est ce sentiment de privation qui les pousse à agir dans une action collective (Buechler, 2000).

Dans le cas qui nous occupe, la situation de privation est relativement facile à déterminer. Jusque dans les années 1990, la population du Vieux-Limoilou était suffisante pour conserver ouvertes les petites écoles de quartier. Depuis lors, il manque d'élèves dans les écoles, ce qui pousse la Commission scolaire à vouloir fermer des écoles. La situation est devenue conflictuelle lorsqu'il a fallu choisir un scénario sur le processus qui serait suivi. En effet, les parents des différentes écoles concernées ne veulent pas du scénario d'une école unique pour le quartier. Ce scénario les priverait d'une école à proximité du lieu de résidence. Les différents groupes qui se font entendre par la voix de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec et par différents autres moyens, ont la perception de perdre des acquis importants pour leur quartier.

Certes, il existe une situation de privation liée à la perte des écoles. Il faut également rappeler que le quartier est marqué par la pauvreté et les conditions de vie difficiles pour beaucoup de gens du quartier ; on remarque, entre autres, la monoparentalité et un taux de chômage élevés (DSP et CSSS-VC, 2005). Cependant, ce ne sont pas uniquement ces situations qui peuvent expliquer la mobilisation citoyenne dans le dossier des petites écoles. Dans la section suivante, nous verrons comment l'articulation d'un argumentaire autour du problème et des solutions proposées peut contribuer à la mobilisation pour maintenir des petites écoles.

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs

3.2.1. *Le diagnostic*

Plusieurs éléments sont à considérer lorsque l'on tente de faire le diagnostic de la situation : il semble opportun de mentionner que le conflit perdure depuis le début des années 1990. Les commissaires, les conseils d'établissement, les parents d'élèves et les citoyens s'entendent pour dire que le statu quo n'est pas acceptable. Pour les personnes de la coalition, la fermeture de deux écoles et la construction d'une nouvelle n'est pas la bonne solution, et ce, pour plusieurs raisons.

Premièrement, parce que la taille des écoles joue un rôle dans la réussite scolaire des élèves. En effet, selon la coalition, il existe plusieurs études, tant américaines que québécoises, qui mentionnent que les élèves ont moins de chance de décrocher et ont de meilleurs résultats scolaires dans les écoles de moins de 350 élèves ; de plus, toujours selon les dires de la coalition, les élèves sont mieux encadrés et mieux soutenus dans les écoles de plus petite taille. Ainsi, la coalition est d'avis, en tenant compte des recherches et des études sur la question, que la taille des écoles compte, et que des petites écoles présentent plus d'avantages que les plus grosses (Coalition, 2005).

Un deuxième argument contre la construction d'une grosse école concerne la proximité du lieu de résidence des élèves : ainsi, on veut préserver la vie de quartier en gardant les écoles ouvertes (Morin, 2004). Cela permettrait aux résidents de développer un sentiment d'appartenance plus grand envers leur milieu (Normandin, 2005). On mentionne aussi le fait que les gens ne viendront certainement pas s'installer en ville avec l'idée de trouver une école à 2,5 km de leur lieu de résidence, comme dans les banlieues.

Un troisième argument émis par la coalition conteste le fait que la décroissance de la population d'élèves peut guider les commissaires dans leur choix de scénario. La coalition rapporte qu'il y a

de plus en plus de jeunes familles qui viennent s'installer en ville ; elle avance ces faits en s'appuyant sur une recherche faite par la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC), qui mentionne que, depuis quelques années, la tendance qui veut que les jeunes familles s'exilent vers les banlieues de Québec, s'estompe au profit des quartiers centraux. De plus, un centre pour jeunes mères (le centre Mère et Monde) est venu s'installer dans le quartier ; il y a même un projet de construction pour 200 unités de logements sociaux et coopératifs dans le secteur de Pointe-aux-Lièvres. Cela pourrait faire augmenter le nombre d'élèves sur le territoire du quartier Vieux-Limoilou. Considérant tout cela, il semble essentiel de se rappeler que la CSC annonçait une diminution importante de la clientèle.

3.2.2. Le pronostic

Pour les acteurs qui font partie de la Coalition pour la sauvegarde des petites écoles dans les quartiers centraux, la solution passe par le dialogue ; pour ceux-ci, il semble très important que la population participe au processus de décision, puisque cela va mener à garder deux écoles ou en construire une nouvelle. Dans son plan d'action stratégique d'immobilisation, la CSC voulait mettre de l'avant certaines valeurs : le partenariat (collaboration, partage, solidarité et ouverture), l'innovation (créativité et pro-activité) et la reconnaissance (respect, tolérance et valorisation) (Coalition, 2005). Cependant, selon les membres de la coalition, ces valeurs ont été peu respectées lors du processus de consultation ; il semble en effet paradoxal de mettre ces valeurs de l'avant alors que la Commission scolaire a déjà émis sa préférence quant au choix d'un scénario idéal, et ce, avant le début de la consultation.

S'inspirant de ces valeurs, les membres de la coalition se sont accaparé le slogan « Osons rêver et créer ensemble » mis de l'avant par la Commission scolaire qui semble de plus en plus mieux correspondre au point de vue de la coalition. Du moins c'est ce que pensent les membres de la coalition (Couture, 2006). Pour mettre de l'avant ce slogan, ceux-ci favorisent la participation de toutes les personnes désirant exprimer une opinion sur les différents scénarios proposés, et ce, par plusieurs moyens ; des soirées d'information, des assemblées de parents et de citoyens et un forum participatif. De toutes ces consultations, il ressort que la population et les parents du quartier ne veulent pas d'une école unique, mais de deux écoles dans le quartier, sans toutefois préciser lesquelles.

Une autre idée fait son chemin : prôné par la Commission scolaire et apprécié par la coalition, le concept de l'école de la réussite à volet communautaire se présente comme une solution. Cependant, la coalition n'est pas d'accord avec la CSC sur la façon de mettre en place cette idée. L'école de la réussite à volet communautaire a été mise en place par la Commission scolaire et prend tout son sens à travers le projet d'une école unique. Quant à eux, les gens de la coalition sont

convaincus que cela pourrait très bien s'appliquer même si le scénario des deux écoles pour le quartier était retenu. La coalition mentionne dans son mémoire déposé lors des consultations que : « les écoles qui sont parvenues à établir une collaboration étroite avec les familles et la communauté sont celles qui réussissent le mieux à favoriser le développement et la réussite des jeunes, leur engagement social [...] elle contribue [la collaboration] à renforcer le tissu social et le bien-être de la communauté en favorisant l'éducation de membres impliqués et actifs » (Coalition, 2005 : 35). On peut aussi lire dans ce mémoire qu'une école ancrée dans sa communauté favorise les liens avec d'autres organismes ou partenaires de la communauté. Il existe des exemples, notamment dans le Bas-du-Fleuve, qui démontrent de belles réussites en ce qui concerne les partenariats entre les écoles et d'autres organismes. Dans le secteur de Pohénégamook, une école abrite un commerce de vente de livres, une autre école accueille une caisse populaire et même une compagnie d'assurance (Ballivy, 2004). Voilà peut-être un modèle à suivre, se dit-on.

3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective

Plusieurs caractéristiques semblent importantes lorsque l'on tente de décrire la constitution et le maintien de l'identité collective.

D'abord, il est primordial de s'attarder à l'identification du ou des critères qui fondent l'identité et les conditions d'existence qui lui sont rattachées. En ce qui concerne le cas présent, l'appartenance au quartier Limoilou et, de façon plus spécifique, à la communauté du Vieux-Limoilou, est un élément signifiant ; les conditions d'existence qui sont rattachées à ce quartier sont difficiles : pauvreté, monoparentalité, taux de chômage très élevé. D'ailleurs, plusieurs organismes et des participants à la consultation ont fait remarquer que ces conditions de vie difficiles commandent des interventions adaptées à ce milieu. Un autre critère qui fonde l'identité est certainement le fait d'être parent, et par conséquent, plusieurs comités de parents ont manifesté le désir de s'exprimer lors des consultations menées par la CSC.

Ensuite, il semble fondamental d'identifier les caractéristiques qui servent au repérage des processus de structuration de l'identité. La coalition, mise sur pied en mai de l'année 2005, avait pour but de réunir des groupes communautaires, des comités de sauvegarde, des comités de parents, etc. Elle voulait devenir un interlocuteur obligé auprès de la CSC (Coalition, 2005). Il s'agissait d'un premier pas vers le « Nous ». De là plusieurs groupes se sont unis et ont manifesté leur désaccord face au projet d'une grande école. Plusieurs événements d'appui, comme les soupes populaires en face des écoles concernées, un forum citoyen, des assemblées, des démarches pour faire signer des lettres d'appui à la lutte, ont permis de structurer l'identité de la coalition.

Une troisième caractéristique qui permet de consolider l'identité, c'est l'aspect collectif des activités. Le slogan « Osons rêver et créer ensemble » porté avec conviction traduit bien les efforts de collectivisation du processus de lutte mené par la coalition. Il a été possible d'observer ces efforts lors de soirées d'information et de discussion, lors du forum citoyen et lors d'une assemblée de la coalition.

3.4. Les courts-circuits de solidarité

Nous pouvons ici constater que plusieurs courts-circuits pouvant nuire à la solidarité ont été présents lors de la lutte. Un premier concerne les divisions possibles entre les gens de la coalition. Évidemment, les parents des différentes écoles ne veulent pas que ce soit leur école qui soit fermée ; cela aurait pu être problématique, mais la question du choix des écoles qui devraient rester ouvertes a été éludée par les membres de la coalition. Un second court-circuit vient du fait que la lutte a été menée par plusieurs adversaires variés. Ainsi, l'Association des cadres scolaires du Québec s'est positionnée en faveur de l'école unique (Morin, 2005) ; de même, des professeurs et des parents d'autres coins de la ville se sont positionnés en faveur de la grosse école. Un des éléments soutenant cette position tient au fait que les ressources matérielles et les services sont moins satisfaisants dans les petites écoles. Un dernier point à souligner est le fait que la CSC a mis sur la table le projet d'une école de la réussite à volet communautaire : comment, en effet, ne pas être d'accord avec le fait que la CSC encourage la réussite et qu'en plus elle voudrait avoir une vocation communautaire. Voilà donc les principales entraves au maintien des solidarités.

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

Cette section de la monographie traite de la façon dont la lutte s'est développée. Elle concerne les opportunités qui se sont présentées et met aussi en lumière la façon dont la lutte a été menée.

4.1. Les opportunités

Les opportunités politiques constituent un contexte plus ou moins favorable aux luttes. Elles concernent différents acteurs : l'État, les élites, les alliés et certains corps intermédiaires.

4.1.1. L'État

Dans le cas de cette lutte, nous pouvons dégager des éléments pertinents à sa compréhension en observant ce qui se passe à plusieurs paliers de gouvernement. Aux fins de cette monographie, nous regarderons trois paliers administratifs : provincial, municipal et scolaire. Chacun de ces trois paliers de gouvernement manifestent d'ailleurs un degré d'ouverture assez différent. On pourra constater que le gouvernement provincial est assez neutre par rapport à la lutte, que le palier municipal est assez ouvert et que le palier scolaire est très peu ouvert.

- *Le gouvernement provincial*

Le gouvernement du Québec est la plus haute autorité dans le cas présent. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, le gouvernement met en place des lois et des politiques qui permettront aux élèves de tous les âges de bien réussir. C'est aussi lui qui a autorité sur les différentes instances qui dispensent des services aux élèves ; conséquemment, examinons tour à tour, la Loi sur l'instruction publique, le Programme de soutien à l'école montréalaise et le rapport du groupe de travail sur le maintien de l'école de village.

Tout d'abord, en ce qui concerne la Loi sur l'instruction publique, il semble important de mentionner qu'elle sert de cadre pour régir tout ce qui se passe en éducation au Québec. La Loi, qui date de 1988, encadre une série de situations, notamment les droits et les devoirs des élèves, les droits et les devoirs des enseignants et, ce qui est important pour cette étude de cas, les droits et les devoirs des commissions scolaires. La Loi prévoit à l'article 40 que : « La Commission scolaire peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses

immeubles ». Il devient donc possible pour une Commission scolaire de fermer des écoles. Cependant, les fermetures sont arbitrées, en dernière instance, par le bureau du ministre. Le ministère de l'Éducation, dans les nouvelles modifications de la Loi en 2002, demande aux commissions scolaires d'avoir une politique concernant le maintien ou la fermeture. De plus, les commissions scolaires doivent établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles (Morin, 2006). Voilà donc ce qui encadre les fermetures d'écoles au Québec.

En ce qui a trait au programme de soutien à l'école montréalaise, on doit dire qu'il constitue une action prioritaire dans le cadre de la réforme de l'éducation. Cette mesure a pour objectif de soutenir les écoles les plus défavorisées de l'île de Montréal afin d'assurer la réussite scolaire et éducative du plus grand nombre d'élèves. En somme, le ministère a injecté 10 millions de dollars dans les écoles situées en milieu défavorisé pour soutenir une plus grande diffusion de services aux élèves. Quels liens pouvons-nous faire avec le cas qui nous occupe ? Pour l'instant, ce genre de programme n'est en application qu'à Montréal dans des milieux en difficulté ; s'il était mis en place dans un milieu défavorisé comme celui de Limoilou, cela amènerait les élèves à fréquenter davantage les écoles de leur quartier. C'est un enjeu important de la lutte dans le secteur Vieux-Limoilou. En effet, plusieurs parents choisissent d'envoyer leur enfant à l'extérieur du secteur, car les écoles du Vieux-Limoilou ne reçoivent pas assez de services. Ces pertes entraînent une diminution de fréquentation et donnent des arguments en faveur de la fermeture d'écoles dans ce quartier.

Le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi d'alors, M. Sylvain Simard, et le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, M. Rémy Trudel, ont annoncé le 5 mars 2003 une série de mesures pour favoriser le maintien de l'école de village. Ces mesures font suite au dépôt du rapport d'un groupe de travail, coprésidé par M. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et M. Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec. L'ensemble des nouvelles mesures annoncées aujourd'hui nécessitera des investissements additionnels de onze millions de dollars sur deux ans. Le groupe de travail qui s'est penché sur la question de la fermeture d'écoles s'est beaucoup inspiré de la Politique nationale de la ruralité. Ils ont dégagé de cette politique des engagements du ministère de l'Éducation qui vont dans le sens de la sauvegarde des petites écoles dans les milieux ruraux ; plusieurs engagements pourraient très bien s'appliquer en milieu urbain :

[...] le maintien de l'école de village dans la mesure où c'est la volonté des parents, de la communauté, qu'il en va du bien-être de l'élève et que des services de qualité pourront être offerts à tous les élèves.

La recherche avec les conseils d'établissement et les représentants de la communauté de différentes solutions possibles visant le maintien de l'école.

La transparence dans les discussions nécessitant la participation des parents et les représentants de la communauté [...].

On peut y voir là plusieurs demandes que la coalition a exprimées lors de la consultation faite par la CSC. Mais encore une fois, c'est une série de mesures qui ne profitera peut-être pas aux écoles où il y a de grandes difficultés, dont celles du secteur Vieux-Limoilou.

Avec cette loi et ces deux programmes, il est possible de dire que le gouvernement manifeste un peu d'ouverture à la lutte. Du moins, il reconnaît que le système scolaire n'est pas parfait et qu'il mérite d'être revu.

- *La Ville de Québec*

La Ville de Québec suit avec beaucoup d'attention le dossier de la fermeture d'écoles sur son territoire ; déjà en 1991, elle participait à une commission sur le maintien des institutions et sur les mesures de repeuplement des quartiers centraux. En 2000, lors d'un forum organisé par la CSC sur l'avenir des écoles dans le secteur de Limoilou, la ville et d'autres acteurs ont préconisé un scénario qui garderait ouverte une école au sud du quartier et une autre au nord. En 2002, la ville a favorisé, par une résolution du conseil municipal, la présence des écoles de taille moyenne dans les secteurs nord et sud de Limoilou. En 2004, la Ville de Québec a participé à une table de concertation en compagnie de la CSC. À cette occasion, l'arrondissement Limoilou a déposé un mémoire où elle défendait encore sa position de maintenir deux écoles pour le secteur Vieux-Limoilou. En 2005, lors de la consultation élargie, l'arrondissement a martelé de nouveau son message. Nous pouvons donc dire que la Ville a toujours fait de gros efforts pour faire valoir son point.

Il semble aussi intéressant de mentionner la participation du Conseil de quartier Vieux-Limoilou dans le dossier des petites écoles. Les conseils de quartier sont appelés à organiser des séances de consultation publique, mobiliser les personnes du quartier de même que les organismes qui y travaillent et à encourager la collaboration entre eux, à proposer des actions locales et à élaborer des projets pour améliorer la qualité de vie. Le conseil municipal les consulte sur les questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique. Les conseils de quartier sont formés de neuf membres élus tous les deux ans (quatre femmes, quatre hommes et une personne représentant les gens d'affaires). Se greffent à eux les conseillères et les conseillers municipaux rattachés au quartier. Si l'on comprend bien les mandats, il semble logique que le Conseil de quartier Vieux-Limoilou contribue au devenir des écoles de son territoire. En effet, il a organisé plusieurs soirées d'information pour les gens du Vieux-Limoilou concernés par la fermeture des écoles du quartier.

- *La Commission scolaire de la Capitale (CSC)*

L'actuelle Commission scolaire vient de la fusion entre la Commission des écoles catholiques de Québec, d'une partie de la Commission scolaire Jeune-Lorette, d'une partie de la Commission scolaire Belle-Rivière et d'une partie de la Commission scolaire de Charlesbourg. Cette fusion entre tous ces établissements a eu lieu en 1998. La Commission scolaire gère maintenant 72 établissements scolaires situés sur le territoire des anciennes villes de Québec, de Vanier, de Val-Bélair, de Loretteville et de Saint-Émile. Ils sont maintenant regroupés dans la nouvelle ville de Québec, ainsi que les municipalités de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon, du Lac-Saint-Joseph, de Fossambault-sur-le-Lac et de Wendake (CSC, 2006). C'est un très grand territoire et il est composé d'une multitude de réalités très différentes les unes des autres qui commandent des réponses adaptées. Plusieurs acteurs qui ont pris part à la consultation ont exprimé le désir de voir la CSC adapter les plans triennaux de destination des immeubles à une réalité très difficile dans le secteur Vieux-Limoilou. La consultation publique mise sur pied par la CSC a vivement été décriée par plusieurs acteurs : ceux-ci dénonçaient le fait que la CSC avait déjà choisi le scénario qu'elle voulait mettre en place, soit la construction de la grande école. Pour ce faire, la Commission scolaire devait toutefois tenir des consultations publiques; et ce, en vertu de sa politique du maintien ou de la fermeture des écoles.

4.1.2. Les élites

Lors de cette lutte, très peu de gens de l'élite locale et municipale se sont prononcés au sujet de la fermeture des petites écoles. Nous pouvons tout de même identifier Odile Roy, conseillère sortante du district du Vieux-Limoilou, qui s'est faite assez présente *via* les médias et lors des assemblées publiques de la coalition (Couture, 2006, ville de Québec, 2005). Quelques entreprises se sont jointes à la coalition pour mener la lutte. Nous pourrions supposer que cela représente un signe d'ouverture des élites face à la lutte. Cependant, nous ne possédons pas assez d'information pour avancer cela.

4.1.3. Les alliés

Des groupes membres de la coalition ont réussi à rassembler plusieurs soutiens à la lutte. Une députée de la région, qui siège dans l'opposition au parlement, est vite devenue une alliée dans la lutte. Elle a participé en faisant des représentations politiques auprès des instances décisionnelles, notamment auprès du ministre de l'Éducation pour que celui-ci rencontre les gens de la coalition. La Ville de Québec a aussi donné son appui à la lutte dans son mémoire déposé

lors des consultations publiques. Des groupes importants sur le plan social et économique dans la ville de Québec ont aussi été de très bons alliés. On pense notamment à la CDÉC de Québec, au CSSS-Vieille-Capitale, au CLD de Québec, etc.

4.1.4. Les corps intermédiaires

De façon générale, on peut penser que les médias d'information se sont montrés assez favorables à la lutte. Il y a d'abord le journal *Le Soleil* qui a bien suivi la lutte et a aussi permis à des citoyens de faire paraître leurs points de vue sur les différents aspects de la lutte. On peut également penser aux journaux communautaires, comme *Droit de Parole* et *Le Carrefour* et *Québec Express* qui ont permis à des gens de la coalition d'écrire des lettres d'opinion. Les médias communautaires ont surtout servi à faire connaître la position de la coalition et les enjeux pour le quartier, tandis que les médias traditionnels ont servi à informer la population sur la situation. Les médias, tels que la télévision et la radio, ont bien joué la lutte en rapportant les faits, et ce, de manière assez juste (Couture, 2006).

Par ailleurs, plusieurs chercheurs se sont positionnés en faveur de cette lutte. On peut penser à Réginald Grégoire, qui a informé la coalition et les médias sur les enjeux face à la taille des écoles. Il y a aussi Theresa Sheriff et José Arellano Lopez qui ont informé la coalition sur les faits qui favorisent la réussite scolaire des élèves. Une autre chercheuse, Monique Fitzback, spécialiste du sujet de la fermeture des écoles en milieu rural, a beaucoup informé les parents et la coalition sur les conséquences de la fermeture d'écoles.

4.2. La conduite de la lutte

4.2.1. Le leadership

On ne peut affirmer que cette lutte a été menée par un leader unique. Au contraire, plusieurs personnes de la coalition ont assumé ce rôle. On peut identifier un noyau de six à sept personnes qui étaient mandatées pour faire des communiqués de presse, répondre aux questions des journalistes et participer à des conférences de presse. Il convient donc de voir le leadership comme étant multicéphale (Couture, 2006). Il est possible de croire que ce style de leadership a permis à la lutte de résister, car les efforts à fournir pour mener cette lutte étaient répartis à plusieurs personnes.

4.2.2. Les éléments de calcul rationnel

Il convient ici d'établir une relation entre le coût de la mobilisation et les résultats attendus. Les actions des militants étaient organisées de façon à minimiser les coûts. La coalition s'attendait à ce que les gens viennent participer aux différentes assemblées ; il était attendu également que les militants participent à une manifestation et mettent sur pied des soupes populaires dans le but de créer une « force du nombre ». De plus, la coalition s'attendait à ce que les gens du quartier Vieux-Limoilou parlent de la cause dans leur entourage, de manière à propager l'information et à rendre consciente la population en général des enjeux amenés par la fermeture des écoles dans le quartier. Il était aussi attendu que certains groupes, qui possédaient du personnel salarié, contribuent à l'organisation logistique d'évènements et qu'ils diffusent de l'information (Couture, 2006), et toutes ces activités, pour un coût presque nul.

4.2.3. L'information

L'information joue un grand rôle dans les luttes. Il convient donc de se demander si les médias ont procédé à une couverture favorable à la lutte ; dans ce cas-ci, il est possible d'affirmer que la couverture [à a](#) été positive. Entre la période de juin 2004 et décembre 2005, *Le Soleil* a fait paraître une quinzaine d'articles, et les journalistes ont présenté la lutte de façon favorable. Le journal a aussi fait paraître des lettres d'opinion des parents qui étaient contre la fermeture de leur école et des opinions des gens de la coalition. Du côté radiophonique, la station communautaire CKRL a invité à deux reprises les gens de la coalition pour discuter de la situation et informer la population. On peut donc conclure que les faits montrent une utilisation satisfaisante des médias. La coalition a quand même jugé bon de se doter d'outils indépendants d'information. Deux pamphlets ont été distribués *via* le conseil de quartier ; des affiches sur le forum citoyen ont été posées, et un site Web a été créé pour diffuser des informations et faire le lien entre tous les intervenants.

4.2.4. Les ressources

La première forme d'opposition à la fermeture d'écoles dans le secteur Vieux-Limoilou ne s'est pas faite sous le chapeau de la coalition ; en effet, elle est d'abord venue des comités de parents des écoles concernées. La coalition a vu le jour lorsque les différents comités de parents et les comités de survie des écoles menacées ont vu que les pressions qu'ils exerçaient sur la CSC ne donnaient pas de résultats. L'opposition s'est alors cristallisée sous le chapeau d'une coalition : celle-ci regroupe des comités de parents, des comités de survie, des groupes concernés par le développement, une œuvre de bienfaisance et quelques entreprises. La coalition n'a pas de

structure officielle : des membres s'engageaient plus que d'autres et ce sont eux qui ont commencé à organiser des assemblées. Il est apparu certains sous-comités, plus restreints, pour mettre en place des actions. Cependant, il n'y jamais eu de comité de coordination officiel. Les ressources dont la coalition avait besoin pour mener la lutte étaient plutôt minimales : des locaux pour tenir des rencontres ont été offerts par des groupes membres de la coalition ; un certain financement est venu de la CDÉC, du CLD, d'un fond de support à l'action bénévole de la députée de Taschereau ; des ordinateurs ont été prêtés pour concevoir des tracts et des affiches. On peut donc affirmer que toutes ces ressources ont facilité le recrutement et, par le fait même, la conduite de la lutte. En plus des ressources matérielles, certaines personnes spécialisées ont donné des conseils et apporté du support.

4.2..5 Les stratégies

Il va de soi que plusieurs stratégies ont été mises de l'avant par la coalition. En premier lieu, on peut identifier une stratégie de sensibilisation de la population : cela s'est effectué par l'utilisation des médias et par des assemblées d'information organisées tant par le Conseil de quartier Vieux-Limoilou que par la coalition. Le forum citoyen qui a été mis sur pied pour discuter et informer les gens présents, a aussi servi de moyen de sensibilisation. Pour faire réagir les parents d'élèves, des feuillets d'information ont été distribués grâce au sac d'école des élèves. Finalement, des tracts distribués par plusieurs organismes ont aussi servi à mousser l'action.

Une stratégie de discrédit à l'égard de la Commission scolaire a été utilisée par la coalition. En effet, des sorties dans les médias ont servi à démontrer que le rapport du consultant avait été mal fait et qu'il ne permettait pas d'éclairer la situation. La coalition a de plus crié haut et fort que tout le processus de consultation mise en place par la CSC n'était pas équitable, parce que trop partial. Enfin, la coalition a véhiculé dans les médias le fait que la CSC avait déjà pris sa décision avant les consultations et qu'elle mettait tout son poids pour qu'une nouvelle école voie le jour sur le site de St-François.

Une autre stratégie a été d'analyser le contexte local et global : la coalition a mis en contexte la situation difficile du quartier et s'est servi de cela pour véhiculer l'idée que les solutions devaient absolument en tenir compte. On peut cependant dire que cette stratégie avait déjà été faite avant que ne débute la lutte. En effet, plusieurs groupes qui étaient dans la coalition ont fait des études socio-économiques du territoire de Limoilou. Dans cette tâche, la coalition a reçu l'appui du CSSS-Vieille-Capitale et de la direction de la Santé publique de Québec (DSP), qui s'est beaucoup penchée dans son analyse sur le caractère particulier du quartier pour orienter le choix de garder deux écoles : une au nord et une au sud du quartier.

Enfin, ultime stratégie, la coalition visait l'éducation de ~~de~~ ses membres et de la base sociale. Ainsi, plusieurs moments ont été réservés pour informer les gens sur la taille des écoles, sur les facteurs de réussite des élèves et sur les différents projets pédagogiques qui permettraient aux écoles existantes de récupérer une partie des élèves qui fréquentaient une école en dehors du quartier.

Du côté des opposants à la lutte, on peut identifier deux stratégies principales. La première a été la marginalisation de la coalition. La CSC l'a utilisée autant qu'elle a pu. Lorsque la CSC s'est rendue à l'évidence que la coalition rassemblait une quantité assez importante de citoyens et d'organismes, elle a plutôt tenté de discréditer cette dernière. En effet, la Commission scolaire disait que la coalition ne pouvait saisir tout l'ensemble du problème, puisque c'était compliqué à comprendre et que tout ce dossier n'était pas des affaires de la coalition.

4.2.6. La concurrence avec d'autres organisations

Il n'y a rien qui indique que la coalition a été en concurrence avec d'autres organisations.

5. LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE

Le 13 décembre 2005 aurait pu marquer la fin de la lutte contre la fermeture des petites écoles dans le quartier Vieux-Limoilou. La soirée est marquante pour la lutte, car il s'agit du moment où les commissaires donnaient leur aval à la réalisation du scénario 3 : la construction d'une seule grande école pour le quartier du Vieux-Limoilou.

Ce moment n'a pas signifié pour autant la mort de la coalition. En effet, malgré cette annonce, la coalition a continué à se battre pour être entendue. Un évènement inattendu s'est produit le soir du 7 février 2005 lors d'une rencontre des commissaires : une modification est apportée à la résolution du 13 décembre (scénario 3), soit une nouvelle école construite sur le terrain de l'actuelle école Saint-François-d'Assise pour dispenser les services éducatifs primaires dans le secteur du Vieux-Limoilou. Le projet qui est maintenant priorisé est le scénario 2, soit une école neuve sur l'actuel terrain de l'école Saint-François-d'Assise et le maintien de l'école Saint-Fidèle pour dispenser les services éducatifs primaires dans le secteur du Vieux-Limoilou (Les échos du Conseil des commissaires, 2006). La période de consultation prenant fin le 23 mars, les commissaires ont approuvé le scénario 2 lors d'une rencontre ordinaire le 28 mars 2006.

La Commission scolaire justifie ce changement de position par le fait que de nouvelles données ont été portées à son attention en ce qui concerne l'augmentation du nombre d'élèves dans le secteur de Limoilou. La coalition émet aussi la possibilité que lors d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, celui-ci aurait rappelé à la Commission scolaire son obligation d'avoir le soutien de la population pour que le projet de construction d'une école neuve soit réalisé. La CSC n'a pu faire la démonstration de ce soutien.

6. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

Dans cette partie, nous concentrerons le propos sur l'évaluation de la lutte. Nous examinerons la lutte sur deux plans différents : sur le plan de la répartition et sur le plan de l'organisation.

6.1. Sur le plan de la répartition

En ce qui concerne le plan de la répartition, nous pouvons identifier trois thèmes : économique, politique et idéologique.

6.1.1. L'enjeu économique (redistribution)

Comme l'enjeu économique n'était pas présent dans cette lutte, il ne nous a pas été permis d'élaborer sur l'évolution de la condition économique de la base sociale. On doit donc penser que cette condition s'est maintenue tout au long de la lutte.

6.1.2. L'enjeu politique (participation)

Là encore, nous ne possédons pas de données permettant d'élaborer quant à l'évolution de la représentation politique de la base sociale. Il faut pourtant souligner que la commissaire représentant le quartier Vieux-Limoilou a démissionné pour protester contre le manque d'ouverture de la CSC envers les représentants de la communauté. Un point positif ressort clairement de la lutte qu'a menée la coalition : les citoyens ont eu la possibilité de s'exprimer et ils en ont profité lors de la grande consultation publique organisée par la CSC, en déposant des avis ou des mémoires. Même si plusieurs personnes ont critiqué la façon dont le processus de consultation a été mené, il faut quand même reconnaître que les citoyens ont eu droit de parole. Rappelons qu'une réalisation importante de la coalition a été de faire participer une partie de la population du Vieux-Limoilou, et ce, de diverses façons : des assemblées, un forum citoyen, des manifestations, etc. (Laroche, 2006).

6.1.3. L'enjeu idéologique (légitimation)

Depuis 1997, avec les modifications à la Loi sur l'instruction publique, les commissions scolaires doivent consulter les comités de parents et les conseils d'établissement dans la révision de leur plan triennal d'utilisation et de destination des immeubles. Ainsi, elles ne peuvent plus désormais fermer une école sans permettre une consultation. On peut y voir là un gain symbolique (qui est l'effet de l'adoption de la Loi sur l'instruction publique) car, ultimement, ce sont les commissaires qui prennent la décision finale. On doit ajouter à cela que les commissaires sont des personnes élues, ce qui favorise la démocratisation. Dans cette lutte, la coalition a fait de très gros efforts pour être entendue lors des consultations. On peut y voir là un autre gain pour la base sociale ; elle s'est fait entendre. Un des enjeux de cette lutte a été de faire reconnaître la coalition comme représentant de la base sociale. Par contre, la CSC n'a jamais vraiment « entendu » ce que la coalition, différents groupes et citoyens avaient à dire (Laroche, 2006).

6.2. Sur le plan de l'organisation

Dans cette section, nous allons nous attarder à l'exploration de l'autonomie, de la mobilisation et de la solidarité de la base sociale.

6.2.1. L'autonomie

La coalition a maintenu, tout au long de la lutte, une structure que l'on peut qualifier de minimale. On entend par là qu'aucun comité exécutif n'a été mis sur pied, ni de comité de communication. En fait, ce que l'on peut observer c'est que la structure mise en place n'avait qu'un seul but : qu'un maximum de personnes puisse porter le message de la coalition. S'il y avait des décisions à prendre, une assemblée était convoquée et les décisions se prenaient à ce moment. On peut donc dire que le noyau des leaders avait surtout un rôle de courroie de transmission par rapport à l'information. On peut y voir là une force de la coalition, car les leaders sont restés près de la base sociale tout au long de la lutte (Laroche, 2006). En ce qui concerne les ressources financières, nous pouvons affirmer que la coalition est restée autonome. Elle n'a pas eu besoin de faire des compromis pour satisfaire les organismes qui lui avaient offert un peu de ressources financières.

6.2.2. La solidarité

La coalition a toujours recherché la plus grande participation possible de la base sociale. Il faut aussi dire que le noyau de la coalition est resté, tout au long de la lutte, très ouvert. La distribution

des tâches était accessible aux alliés, aux partisans et aux membres de la coalition. On avait toujours ce souci de partager les tâches avec le plus grand nombre de personnes même si parfois des actions devaient être réalisées très rapidement. Cependant, la perception de la coalition par la base sociale n'a pas toujours été bonne. En effet, les gens de la base sociale ont parfois manqué de compréhension envers les gens de la coalition et ont été un peu méfiants, car les citoyens en avaient assez que le dossier des petites écoles traîne en longueur et voulaient que ce dossier soit enfin réglé.

6.2.3. La mobilisation

On peut noter plusieurs facteurs intéressants à propos de la mobilisation. Premièrement, il faut constater que la lutte organisée s'est faite dans un temps relativement court (quelques mois). Ce qui peut expliquer que la coalition n'a pas souffert de démobilisation, même si certains ont perçu que cela traînait en longueur. Deuxièmement, plusieurs indices révèlent une forte participation de la base sociale : en quelques semaines, les membres de la coalition ont réussi à faire signer une pétition concernant les enjeux de la lutte à plus de 540 personnes ; de plus, on peut constater le fait que plus de 70 personnes ont participé au forum citoyen organisé par la coalition ; on peut ajouter, enfin, qu'un grand nombre de personnes ont participé aux assemblées de la coalition et qu'un nombre aussi important a manifesté le soir du 13 décembre 2005 (Couture, 2006 ; Laroche, 2006). On ne peut pas dire que les membres de la coalition ont été démobilisés suite à la décision des commissaires de prioriser la construction d'une école neuve.

7. LES PISTES DE RENOUVELLEMENT

En ce qui concerne les pistes de renouvellement au terme d'une lutte, il convient de se demander quels ont été les problèmes majeurs dans cette lutte. Dans le cas qui nous occupe, il est possible d'identifier le fait que la lutte s'est déroulée dans une perspective locale. Malgré le fait que la coalition portait le nom de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec et qu'elle disait vouloir envisager une perspective plus large, il semble que sa vision soit restée très locale et très centrée sur les réalités du quartier du Vieux-Limoilou. Il n'y a pas d'exemples (ou si peu) qui démontrent que la coalition ait cherché à mettre à profit l'expérience de différentes luttes contre la fermeture d'écoles dans d'autres coins de la province : dans son mémoire déposé lors des consultations publiques, la coalition n'a pas fait mention des luttes menées ailleurs et n'a pas ~~essaiyé~~essayé non plus de s'approprier les solutions venant d'ailleurs.

Malgré cela, il faut reconnaître la Coalition a eu un certain succès dans le Vieux-Limoilou et dans les quartiers avoisinants et ce, au terme d'un immense travail ; soulignons aussi que ce travail a été fait avec très peu de ressources.

Il semble tout de même à propos de mentionner quelques pistes de renouvellement quant à d'éventuelles luttes de ce genre.

Comme il a été souligné par certaines personnes de la coalition, un réseau de communication plus imposant aurait été très utile pour informer les gens de la base sociale, et ce, de façon quasi journalière à certains moments de la lutte (Couture, 2006, Laroche, 2006). Un site Web a été mis sur pied par les gens de la coalition, mais il ne semble pas avoir été utilisé à son plein potentiel.

Faisant suite aux propos mentionnés plus haut, il aurait été intéressant que la coalition compte dans ses rangs des gens qui ont mené des luttes dans d'autres coins de la province et même à plus petite échelle, dans d'autres coins de la ville. Il a été porté à notre attention que quelques contacts ont été faits avec des gens engagés dans une lutte contre la fermeture d'une école dans le quartier St-Sauveur, mais ces liens n'ont pas été très intenses (Laroche, 2006).

Un autre point à soulever est le fait que la coalition s'est intégrée au calendrier mis en place par la CSC lors des consultations publiques. Une avenue intéressante pour décrier le processus de consultation qui était faussement respecté – puisque les décisions semblaient être prises à l'avance – aurait été de ne pas participer à ces consultations et d'en informer les médias. Ces derniers étant déjà favorables à la lutte, il est donc possible de croire que le message aurait été entendu.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrondissement Limoilou de la ville de Québec. 2005. Mémoire déposé à la Commission scolaire de la Capitale, 16 pages.
- CDÉC de Québec. 2003. *L'arrondissement de Limoilou : portrait de quartiers*, 60 pages.
- CDÉC de Québec. 2004. *Territoire en mutation, portrait démographique et socio-économique des 11 quartiers du territoire de la CDÉC de Québec*, 71 pages.
- CSSS-VC et DSP Capitale nationale. 2005. Mémoire présenté lors des consultations sur le maintien ou la fermeture d'écoles primaires du Vieux-Limoilou, 27 pages.
- Centre de consultation et de concertation. 2005. *Maintien ou fermeture d'écoles primaires du Vieux-Limoilou*. Rapport final, 71 pages.
- Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec. 2005. Mémoire présenté lors des consultations sur le maintien ou la fermeture d'écoles primaires du Vieux-Limoilou, 42 pages.
- Commission scolaire de la capitale. 2003. « Politique de maintien ou de fermeture des écoles », 9 pages.
- Direction régionale de la Santé publique de la Capitale nationale et Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. 2005. Mémoire présenté lors des consultations sur le maintien ou la fermeture d'écoles primaires du Vieux-Limoilou, 27 pages.
- Gouvernement du Québec. 2003. Les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique, 9 pages.
- Groupe de travail sur le maintien de l'école de village. 2003. Mémoire du groupe de travail.
- LAVERDIÈRE, Jacques. 2001. Portrait de la pauvreté sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville–Limoilou–Vanier, 150 pages.
- Les échos du Conseil des commissaires. 2006. En ligne : http://www.cscapitale.qc.ca/intro_1.asp
- Ville de Québec. 2004. *Données démographiques et socio-économique de la ville de Québec et de ses quartiers : recensement 2001*.

ARTICLES DE JOURNAL

- BALLIVY, Violaine. 2004. « Une méga-école pour le Vieux-Limoilou : le projet reçoit l'approbation du conseil des commissaires ». *Le Soleil*, dossier Actualités, jeudi 18 novembre, page A4.
- BALLIVY, Violaine. 2004. « Des écoles ouvertes sept jours sur sept, 16 heures sur 24 ? » *Le Soleil*, dossier Zoom, samedi 11 décembre, page D3.
- BALLIVY, Violaine. 2005. « Stadacona à un cheveu de fermer ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, jeudi 20 janvier, page A6.
- BALLIVY, Violaine. 2005. « Un espoir pour l'école Stadacona ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, vendredi 11 février, page A9.
- BALLIVY, Violaine. 2005. « Vieux-Limoilou : plaidoyer pour la survie des petites écoles ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, jeudi 13 janvier, page A6.
- COUTURE, Robin. 2005. « Pas de grosse école ! » *Le Soleil*, dossier Opinions, mercredi 30 novembre, page A17.
- LEMIEUX, Louise. 2005. « Fermeture de trois écoles dans Limoilou ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, jeudi 26 mai, page A8.
- MORIN, Annie. 2004. « Écoles menacées de fermeture : le Vieux-Limoilou se braque ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, mercredi 9 juin, page A6.
- MORIN, Annie. 2005. « Maintien ou fermeture des écoles primaires : les citoyens du Vieux-Limoilou isolés ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, mercredi 12 octobre, page A9.
- MORIN, Annie. 2005. « Écoles du Vieux-Limoilou : les dés semblent jetés ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, jeudi 8 décembre, page A8.
- MORIN, Annie. 2005. « Deux écoles ferment, une autre grandit ». *Le Soleil*, dossier La Capitale et ses régions, mercredi 14 décembre, page A7.
- MORIN, Annie. 2005. « Écoles du Vieux-Limoilou : les parents outrés de passer après les experts ». *Le Soleil*, dossier Actualités, samedi 10 décembre, page A16.
- NORMANDIN, Pierre-André. 2005. « Réorganisation des écoles dans Limoilou : une coalition veut que la décision soit reportée de six mois ». *Le Soleil*, dossier Actualités, dimanche 18 septembre, page A5.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Communiqué du 11 janvier 2005. Invitation aux gens du quartier Vieux-Limoilou.

Communiqué mars 2006. Le soutien aux écoles des milieux défavorisés.

Communiqué du 10 mai 2005. Invitation aux gens du quartier Vieux-Limoilou. http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communiqué/general_affaires_urbaines/2696.shtml

Communiqué du 9 décembre 2005. Écoles du Vieux-Limoilou. http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communiqué/general_affaires_urbaines/3335.shtml

ENTREVUES

Fonctionnaire de la Ville de Québec. Entrevue téléphonique le 27 mars 2006.

Représentante de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec. Entrevue dirigée le 29 mars 2006.

Représentante de la Coalition pour la sauvegarde des écoles des quartiers centraux de Québec. Entrevue dirigée le 6 avril 2006.

Personne au fait du dossier de la fermeture d'école au ministère de l'Éducation. Entrevue téléphonique le 29 mars 2006.

PRINCIPAUX LIENS WEB

CDÉC de Québec : <http://www.cdecdequebec.qc.ca/>

CLD de Québec : http://www.clddequebec.qc.ca/defaultsite/index_f.aspx?ArticleID=12

CSC : http://www.cscapitale.qc.ca/intro_1.asp

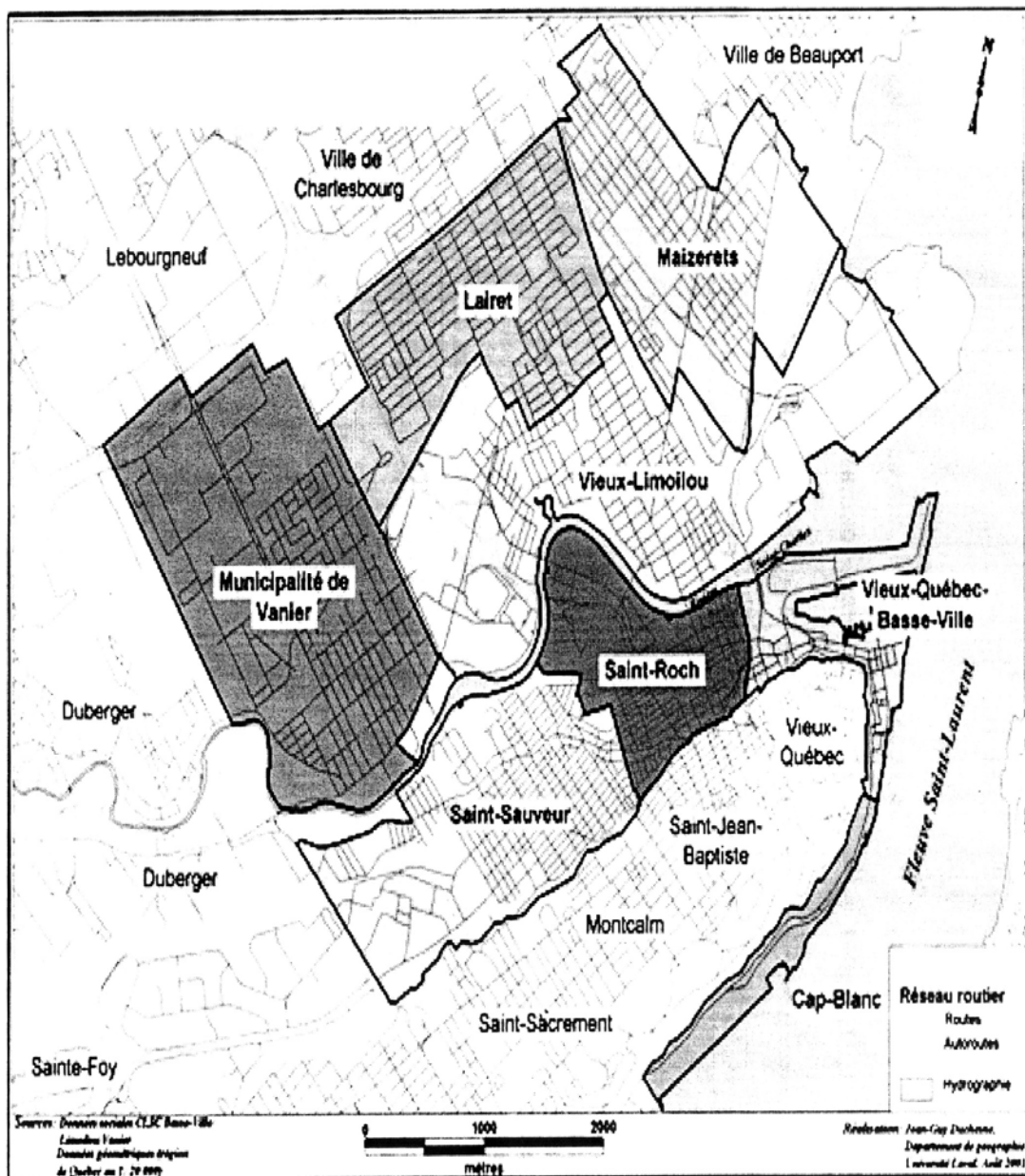
Ville de Québec : <http://www.ville.quebec.qc.ca/en/accueil/index.shtml>

Memo: <http://www.memo.qc.ca/>

ANNEXE 1

CARTE DES QUARTIERS CENTRAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC

Annexe 1



Source : Jacques Laverdière, 2001.

